



Résidence fiscale en Espagne, mais je travaille aussi en France

Par **Visiteur45687**, le **25/04/2017** à **21:46**

Bonjour,

Je vis en France depuis un an et deux mois, je travaille en France depuis septembre 2016. Pourtant, la plupart de mes revenus m'arrive du travail que je fais pour des entreprises (maisons d'édition) espagnoles et du loyer d'une maison en Espagne dont je suis propriétaire.

Pour le moment, j'ai encore ma résidence fiscale en Espagne mais maintenant je ne sais absolument pas où je dois payer mes impôts ? en Espagne ? en France ? dans les deux pays ?

Merci beaucoup de votre collaboration et une bonne soirée.

Par **Claire Barnon**, le **01/08/2017** à **21:23**

Bonjour votre cas est assez particulier car il mixe des sources de revenus situés dans des Etats différents.

Vous êtes imposable là où vous réalisez vos activités, pour bien comprendre cette notion jetez un oeil à cet article <https://avocatdroitfiscal.paris/fiscalite-internationale-quand-une-societe-est-imposable-en-france>